

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 76 (1947)

Heft: 1

Rubrik: Un beau jubilé

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un beau jubilé

Au moment où la presse se faisait l'écho d'un appel au dévouement, les instituteurs et institutrices broyards se réunissaient pour adresser à leur chef, M. l'Inspecteur Crausaz, un vibrant hommage d'admiration et de gratitude à l'occasion de ses cinquante ans d'activité dans l'enseignement.

Certes, à le voir passer sur nos routes, à pied ou à bicyclette, sous le brûlant soleil d'été ou sous les bourrasques glaciales de l'hiver, personne ne pensait que cet homme alerte et vif pouvait compter cinquante ans d'activité pédagogique. Cependant, le temps inexorable a marqué ce glorieux anniversaire et les maîtres broyards ne voulaient pas laisser sonner cette heure sans témoigner à leur chef aimé et respecté les sentiments d'admiration que suscite son magnifique exemple. Aussi est-ce avec une joie bien vive qu'ils se réunirent, à l'issue de la conférence plénière d'automne, pour fêter dignement ce jubilé.

Une centaine d'instituteurs, d'institutrices, de représentants des autorités civiles et religieuses se retrouvèrent donc le 20 novembre dans un hôtel d'Estavayer où un petit dîner créa l'atmosphère favorable à l'expression de leurs sentiments.

Porte-parole du corps enseignant broyard, M. Monney, instituteur à Estavayer, trouva des mots émouvants pour adresser à notre cher Inspecteur l'hommage de sympathie et de gratitude qui chantait au fond de tous les cœurs.

« Cher M. l'Inspecteur, dit-il, vous venez de terminer une grande étape de votre vie. Ce matin, devant le Tabernacle, vous avez apporté à Notre-Seigneur un magnifique cadeau : cinquante années consacrées à l'œuvre combien méritoire de l'enseignement, cinquante années passées à faire le bien autour de vous, un demi-siècle au service de ces petits enfants que notre Sauveur aime tant. » Puis il releva fort heureusement l'espoir et le courage que la généreuse confiance de M. l'Inspecteur Crausaz entretient chez ses maîtres. « Combien de fois, depuis dix-sept ans que nous travaillons dans le rayonnement de votre justice et de votre bienveillance, avons-nous salué votre arrivée dans nos classes ! Et nous savons que celui qui vient à nous n'est pas un inquisiteur tracassier, mais un grand ami dont la visite nous réconforte. Placé comme intermédiaire entre la Direction de l'Instruction publique et nous, toujours vous avez su, sans rien sacrifier de l'essentiel, nous faire accepter désirs, ordres, méthodes nouvelles, et cela avec un tel sens d'adaptation, avec une telle force de persuasion, que tout finissait par devenir facile, voire agréable. »

Puis, après avoir rendu hommage au citoyen et au croyant exemplaire qu'est notre cher Inspecteur, M. Monney adressa également les félicitations et les compliments du corps enseignant à M^{me} Crausaz, qui a collaboré grandement par sa prévenance, son aide précieuse et son dévouement, à l'œuvre admirable de son époux. Il salua encore les enfants de M. l'Inspecteur qui, eux aussi, dans le spectacle émouvant d'une famille fortement unie, s'associaient à notre fête.

Annonçant alors le souvenir qu'au nom des maîtres un groupe d'enfants allait lui apporter bientôt : l'ouvrage du major de Vallière *Honneur et Fidélité*, notre porte-parole montra que ce titre était aussi la devise de M. l'Inspecteur, puisque, sur le plan où Dieu l'a placé, il s'est mis à la tête « d'une phalange de chrétiens conquérants et de citoyens résolus à défendre leur sol natal et les a enrôlés au service de l'Eglise et du pays ».

Promu au grade honorifique et plein d'embûches de major de table, M. Carrel, instituteur à Cousset, sut, par sa verve étincelante, maintenir l'atmosphère vibrante, joyeuse et reconnaissante créée par l'allocution de M. Monney.

Après avoir salué les invités que nous retrouverons au gré des discours, M. Carrel lut quelques télégrammes. Un instituteur retenu au service militaire, une ancienne élève et une fille de M. l'Inspecteur s'associaient à nous et unissaient aux nôtres leurs sentiments de sympathie et de gratitude. Puis la parole fut donnée à M. le Préfet d'Estavayer qui nous transmit d'abord le regret très vif de M. le Directeur de l'Instruction publique qui, malgré son grand désir, n'avait pu nous honorer de sa présence.

Au nom du gouvernement et en son nom personnel, M. le Préfet présente à l'heureux jubilaire ses vœux, ses félicitations et sa reconnaissance. Ami sincère et loyal, M. l'Inspecteur apporte à son entourage un constant réconfort. Ne perdant jamais de vue le bien des élèves et celui du corps enseignant, il a bien mérité de l'école et du pays fribourgeois.

M. de Vevey, directeur des écoles d'Estavayer, relève ensuite avec quelle perspicacité M. l'Inspecteur lit dans le cœur des enfants, avec quelle bonté il traite maîtres et maîtresses, avec quelle obligeance il discute le point de vue des autorités communales et des commissions scolaires. Il lui exprime sa gratitude et lui souhaite, avec l'humour d'un disciple d'Esculape, une bonne santé et une longue vie.

M. Paul Torche, député et bientôt conseiller d'Etat, rend honneur à la droiture, à la justice, au dévouement de celui qui est plus qu'un supérieur, plus qu'un chef pour les instituteurs broyards, de celui qui est pour eux un véritable père. Il lui témoigne la reconnaissance de la population fribourgeoise pour les éminents services rendus à ses écoles.

Sur un ton nouveau, spirituel et souriant, M. le Doyen Brodard fait de M. l'Inspecteur le plus bel éloge en le comparant au Père Eternel auquel il ressemble par sa barbe, par son impérissable jeunesse, par sa bonté, par sa justice et par sa miséricorde. Comme le Père Eternel, il est entouré d'anges, d'archanges et de dominations : ce sont les maîtres et maîtresses de son arrondissement qui lui obéissent comme on obéit au Ciel. Une différence cependant : le Père Eternel n'est jamais allé à la chasse ! Mais il y a toutefois délégué saint Hubert. « Qu'il continue donc à représenter pour nous le Père Eternel et M^{me} Crausaz, son chérubin ! »

Des images célestes souriaient encore dans nos cœurs quand les portes de la salle s'ouvrirent et, comme une nuée d'angelots, des enfants joyeux et émus firent cercle autour de leur cher Inspecteur. Dans un chœur parlé de M. l'abbé F.-X. Brodard, ils louèrent son cœur d'or et retracèrent sa carrière magnifique.

Après avoir été un brillant élève de l'Ecole normale d'Hauterive, il fit, en 1896, ses premières armes sur les hauteurs du Crêt, puis, par degrés, redescendit vers la plaine, tandis que son cœur se maintenait sur les sommets de l'idéal. Il retrouva sa Glâne natale en exerçant son activité à Lussy, sous la direction de son père à la barbe patriarcale. Appelé bientôt à Fribourg, il y fonda son foyer et, avec la collaboration de son épouse, qui était aussi une institutrice, il reprit sa tâche sacrée. En 1929, M. Perrier l'envoya, comme inspecteur, à Estavayer. Et, depuis dix-sept ans, il parcourt le district de la Broye : pour ses visites aux maîtres qu'il encourage et conseille ; pour ses examens où il juge avec

objectivité et justice, se montrant toujours l'ami des écoliers et de leurs éducateurs.

Après leur avoir dit tout leur amour, les enfants lui souhaitèrent un heureux jubilé et firent des vœux pour que sa carrière soit encore longue et prospère, toujours fidèle à Dieu, au pays de Fribourg, au poste du devoir.

Emu par tant de gentillesse, M. l'Inspecteur accorda un jour de congé à ces enfants, tandis que sa grande modestie l'incitait à renvoyer aux maîtres et maîtresses les compliments qu'il avait reçus.

Après la lecture d'une nouvelle floraison de télégrammes, dont l'un de M. Piller, notre major de table donne la parole à M. Loup, directeur de l'école secondaire d'Estavayer. Le brillant écrivain remercie M. l'Inspecteur pour la collaboration qu'il entretient entre les deux premiers degrés de notre école, pour son activité au comité de l'école secondaire et pour son dévouement au peuple. Tous s'unissent à lui pour acclamer en la personne du jubilaire *un grand Fribourgeois*.

Puis, M. Sautaux, juge de paix à Montagny-les-Monts, parle au nom des retraités et fait ressortir l'esprit chrétien de notre enseignement, évoquant, d'autre part, l'attitude irrégulière des maîtres dans certain pays voisin et ami.

Enfin, M. le syndic d'Estavayer vient sertir, dans cette belle guirlande de vœux et de félicitations, la rose de sa ville. Il relève le robuste bon sens de M. l'Inspecteur et profite de l'occasion pour rappeler à tous que nous pouvons être fiers d'être Fribourgeois, et pour flétrir l'esprit de certains compatriotes qui salissent notre canton dans la presse du dehors. Honneur donc à M. l'Inspecteur et à sa belle carrière.

Très touché par cette manifestation de reconnaissance et de sympathie, notre cher Inspecteur tient à remercier tous ceux qui y ont pris part. Et, fidèle à sa devise, pensant toujours aux enfants dont nous devons faire de bons Fribourgeois, honnêtes et croyants, il manifeste sa gratitude à tous ceux qui l'aident dans cette belle tâche. Il nous donne aussi sa consigne, consigne d'amour et de devoir : « Que le Seigneur, ami des enfants, soit notre lumière et notre exemple. »

Disons aussi que les discours furent coupés, et la fête agrémentée, par des productions de la chorale des instituteurs sous la magistrale direction de son animateur, M. Bernard Chenaux. M. l'Inspecteur eut aussi un merci chaleureux pour ce chœur qu'il aime et protège, lui permettant ainsi de vivre et de se développer, pour le plus grand bien de tous les maîtres.

Cette magnifique journée laissera dans nos cœurs un souvenir inoubliable. Nous y repenserons aux heures sombres de notre pénible tâche et l'exemple qui nous fut manifesté ce jour nous redonnera le courage nécessaire.

« Honneur à notre cher Inspecteur.
Dieu le garde en sa main. »

E. C.

Société des institutrices

Groupe de Fribourg : Réunion à l'Ecole secondaire de jeunes filles, Gambach, jeudi 30 janvier à 2 h. Conférence de M. le Directeur : *Lois sociales d'aujourd'hui*. Goûter.

Groupe de Romont : Réunion à Romont, jeudi 6 février. Conférence de M. le Directeur.